



MAIRIE DE PLANIOLES

LE BOURG

46100 PLANIOLES

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 16 mars 2018

- Assainissement collectif : Réhabilitation de la station d'épuration de Planioles :
Choix de l'entreprise : Le groupement d'entreprises SAS SYNTEA et CAUSSE ET
BRUNET a été retenue comme l'offre la plus économiquement avantageuse.

- Logement communal T4 de l'ancien presbytère : Départ du locataire ;
remboursement de sa caution suivant état des lieux établi le 8/03/2018, et accueil
d'une nouvelle locataire au 16 mars 2018.

Vu pour être affiché le 21 mars 2018 conformément aux prescriptions de l'article
L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Planioles, le 20 mars 2018

L'adjoint au Maire

*Jean Paul
CHASSAING*